

La Lettre du Centre de Gestion du Finistère

N°60 - 13 mai 2024

A LA UNE



Participez à nos webinaires “Aide à la saisie de votre RSU”

3 dates vous sont proposées pour vous accompagner dans la prise en main et le remplissage de la base de données, vous présenter les modifications et vous expliquer la marche à suivre pour remplir votre RSU dans les meilleures conditions.

[En savoir +](#)

EN BREF

Veille RH

Consultez notre veille RH sur Scoop-it

[Consulter Scoop-it](#)

Disponibilité

Question écrite n° 13665 du 12 décembre 2023 relative aux fonctionnaires mis à disposition d'office pour raison de santé

M. Bruno Bilde demande à Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur et des outre-mer et du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargée des collectivités territoriales et de la ruralité d'étudier les possibilités de revoir la prise en charge par les centres de gestion des agents qui se trouvent dans des situations statutaires pendant plusieurs années où ils n'ont plus de perspectives de reclassement au de sein de leur collectivité locale tout en représentant parfois pour cette dernière un coût difficile à supporter.

Après avoir rappelé les dispositions qui encadrent le traitement des fonctionnaires placés en disponibilité d'office, la réponse ministérielle rappelle que si aucune solution de reclassement n'a pu être mise en œuvre à l'issue de la période de maintien en surnombre, le fonctionnaire est pris en charge par le centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) ou par le centre de gestion selon son cadre d'emplois.

Conformément aux modalités financières prévues par les articles L. 542-25 et suivants du code général de la fonction publique (CGFP), la collectivité ou l'établissement public, qui a employé le fonctionnaire, verse au CNFPT ou au centre de gestion une contribution calculée sur la base du montant constituée par le traitement brut versé au fonctionnaire augmenté des cotisations sociales afférentes. La réponse ministérielle précise, par ailleurs, que la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a modifié les dispositions aujourd'hui codifiées à l'article L. 542-15 du CGFP relatif à la rémunération du fonctionnaire momentanément privé d'emploi. L'article 78 a ainsi introduit une plus forte dégressivité de sa rémunération ainsi que la suppression du plancher minimal de rémunération du fonctionnaire fixé antérieurement à 50 % de celle-ci. Pour ces raisons, le gouvernement n'envisage pas de

[Consulter la question écrite](#)

Organisation de la FPT

Rapports sociaux uniques (RSU) 2021 : 1ère synthèse nationale

La Direction générale des collectivités locales et le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) publient conjointement en avril 2024 « Rapports sociaux uniques 2021 – 1ère synthèse nationale du RSU 2021 ».

Les statistiques relevées concernent l'emploi, les mouvements de personnels, le temps de travail, la formation, l'action et la protection sociale, la santé au travail et la discipline.

Dans une seconde partie, les données sont détaillées par filière et cadre d'emplois.

Ce document est constitué de nombreux tableaux comparatifs, dont certains sont repris ci-dessous.

[Consulter le document](#)

LE CDG ET VOUS



Faire progresser l'égalité professionnelle dans nos collectivités, c'est possible !

Le CDG29 vous propose un webinaire sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

[En savoir +](#)



Save the dates : Inscrivez-vous aux prochaines matinées d'actu RH !

Les matinées d'actu RH sont les rendez-vous privilégiés du Centre de Gestion !

[En savoir +](#)



Salon du handicap et des métiers publics en Finistère sud

Le Centre de Gestion du Finistère participera au premier salon du handicap et des métiers de la Fonction publique en Finistère sud, mercredi 22 mai 2024, à l'espace Dan ar Braz à Quimper.

[En savoir +](#)



Les élections européennes

La brève en droit des collectivités aura pour thème les élections européennes.

[En savoir +](#)

[> Toutes nos actualités](#)

LE CDG recrute

- [Technicien prévention des risques professionnels \(F/H\)](#)
- [Infirmier de santé au travail \(F/H\)](#)
- [Juriste – expert statutaire fonction publique territoriale \(F/H\)](#)

Retrouvez toutes les offres d'emploi à pourvoir au CDG 29 [ici](#)

Le service intérim recrute

- Administrateur « Système et réseaux » – Secteur Quimper Ouest
- Maître-nageur (F/H) – Secteur Presqu'île de Crozon
- Cuisinier (F/H) – Secteur Quimper
- Agent en charge du paiement des marchés publics (H/F) – Secteur Presqu'île de Crozon
- Chargé d'urbanisme (F/H) – secteur Morlaix

Postulez à notre service intérim sur le site [DEN.bzh](#)

L'apprentissage recrute

Consultez les offres d'apprentissage [ici](#)

Bourse de l'emploi

Retrouvez toutes les offres d'emploi du Finistère sur le site [emploi-territorial.fr](#)

CONCOURS ET EXAMENS

CALENDRIER

[Consultez le calendrier des concours et examens professionnels du Grand Ouest](#)

AVIS DE CONCOURS & EXAMENS

[Consultez le détail des avis de concours et examens professionnels](#)

LES RÉSULTATS

[Consultez les résultats](#)

AGENDA DU MOIS



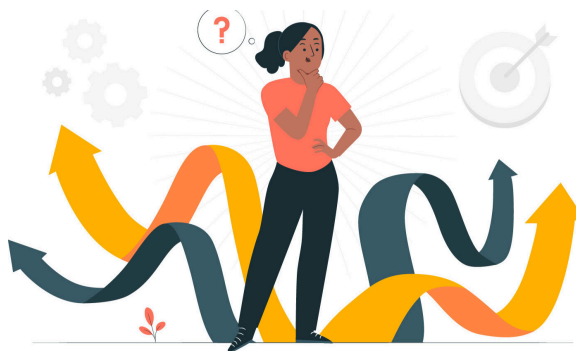
Les vendredis du Cyber-RGPD

Vendredi 17 mai 2024

Visioconférence

L'équipe Cyber-RGPD réalise des webinaires/sensibilisations à destination des élus et des agents des collectivités du Finistère. Ces sensibilisations, d'une durée de 30 minutes, vous permettront de vous interroger sur les pratiques en matière de cybersécurité et RGPD.

[En savoir +](#)



Atelier de l'évolution professionnelle : rédiger sa lettre de motivation

Mardi 21 mai 2024

Centre de gestion du Finistère

Le thème de l'atelier : rédiger sa lettre de motivation

[En savoir +](#)

[> Tout l'agenda](#)



Centre de Gestion du Finistère
7 Bd du Finistère - 29000 Quimper
www.cdg29.bzh
cdg29@cdg29.bzh
02 98 64 11 30

[Se désinscrire](#)